

Charlotte Guénard

Enseignante-chercheuse, UMR 201 « Développement et Sociétés », Université Paris 1/IRD

Chercheuse associée UMR 225 DIAL, Université Paris-Dauphine/IRD

**TRAVAIL EN COURS : VERSION TRES PROVISoire ; NE PAS DIFFUSER, NE PAS REPRODUIRE**

## 0 Introduction

En Afrique subsaharienne, 30 à 50% des revenus de la population rurale proviennent de sources non agricoles (Beaujeu *et al.*, 2011). Parmi ces sources de revenus non agricoles, on estime qu'environ un quart des revenus totaux en zone rurale provient de la migration, avec de fortes variations en fonction des lieux et des groupes socio-économiques (de Haan, 2006). La mobilité des personnes<sup>1</sup> apparaît dès lors primordiale pour générer des revenus complémentaires aux activités, agricoles ou non, en zone rurale, en particulier pour des individus ou des familles vulnérables.

De fait, les stratégies de vie des ménages ruraux deviennent de plus en plus multilocalisées (Deshingkar et Anderson, 2004). Or les statistiques nationales officielles ne parviennent pas à capter les mouvements temporaires de population. De plus en plus d'études, même si elles sont encore rares, mobilisent des données *ad hoc* sur plusieurs villages pour documenter deux manifestations importantes de la mobilité des personnes : la migration temporaire entre milieux urbains et ruraux et les déplacements de travailleurs ruraux pauvres de leur village vers de petits centres urbains ou des villes moyennes. Par exemple, le travail de Deshingkar et Start (2003) sur 12 villages de l'Andhra Pradesh et du Madhya Pradesh en Inde montre l'importance relative des migrations temporaires dans ces deux régions où, en moyenne, respectivement 25% et 52% des ménages ont au moins un de leurs membres en mobilité, ainsi que la variété des déterminants et des « succès » de cette stratégie.

Parallèlement, le développement des emplois non agricoles en milieu rural est une des pistes promues par de nombreux organismes de développement. Or, dans la période récente, le rôle des femmes s'est renforcé dans des activités économiques en aval de la production agricole, transformation et vente notamment, qui peuvent supposer une certaine liberté pour des déplacements plus ou moins lointains. Cependant, elles continuent d'être fortement discriminées sur le marché du travail et se précarisent : le taux net de participation des femmes au marché du travail s'élève à 62,6% en 2007 en Afrique subsaharienne, mais parmi les 64% de femmes actives dans le secteur agricole, 80% d'entre elles le sont dans l'agriculture de subsistance (BIT, 2008) et plus généralement dans des emplois dits « vulnérables » dans et hors du secteur agricole.

Alors qu'une large partie de la littérature s'intéresse aux raisons et aux conséquences du manque de mobilité des femmes – du fait de leurs responsabilités vis à vis des enfants notamment –, des études récentes mettent en évidence toute l'importance que revêt la mobilité géographique des femmes quant à

---

<sup>1</sup> Les termes « migration » et « mobilité » ne se recouvrent pas exactement: la migration est un mouvement d'un lieu à un autre lieu, la plupart du temps avec passage d'une frontière administrative, pour une période « significative » (variable selon les auteurs, souvent pour une durée d'au moins 6 mois), tandis que la mobilité englobe aussi d'autres formes de déplacements (par exemple dans le cadre du travail saisonnier) qui ont leur importance dans une étude des dynamiques de développement, notamment en matière d'emploi.

leur capacité à occuper des emplois profitables à leur vie. La mobilité spatiale peut être vue non plus seulement comme un besoin stratégique pour les femmes (en étudiant les facteurs culturels qui limitent leur *'empowerment'*), mais comme un moyen pratique d'accès à des biens (financiers, matériels, humains, naturels et sociaux selon les catégories usuelles); par exemple, Mandel (2006) montre sur le cas de femmes béninoises de Porto Novo impliquées dans des activités commerciales que la mobilité spatiale peut être aussi importante pour accroître les opportunités de développement d'activités génératrices de revenus que l'accès au capital financier et humain. Elle contribue alors de façon majeure à des opportunités d'amélioration de vie. De même, l'étude de Lesclingand (2011) sur les mobilités de jeunes filles maliennes vers Bamako montre que ces mouvements répondent à des motivations personnelles, en termes d'autonomie et d'émancipation individuelle, plutôt qu'à des stratégies de la famille face à des situations de crises, comme cela a pu être le cas pour leurs aînés masculins. D'autres recherches récentes ont pour objet la mobilité internationale des femmes (par exemple le projet MAFE (Migrations between Africa and Europe) sur la République Démocratique du Congo, le Sénégal et les pays européens) ou la mobilité interne de jeunes ruraux vers les villes dans le cadre de l'analyse du travail domestique qui est un phénomène assez peu visible malgré son importance<sup>2</sup> (Destremau et Lautier, 2002 ; Jacquemin, 2009).

Il n'en reste pas moins que, comme le soulignent Deshingkar et Start (2003) dans le cas de l'Inde, les politiques nationales continuent d'ignorer ce phénomène d'individus et de familles partiellement ou temporairement « en mobilité » dont l'accès aux services de base est plus difficile encore que pour les sédentaires. D'un point de vue des politiques publiques, il est de surcroît regrettable de constater qu'il s'est surtout agit jusqu'à présent, en Inde mais également en Chine et ailleurs, de contrôler les mobilités considérées comme déstabilisantes plutôt que de les appréhender comme une option viable pour sortir de la pauvreté. Pourtant, la mobilité interne<sup>3</sup> et temporaire des individus est un phénomène majeur, sans doute en augmentation (même s'il est mal mesuré) compte tenu des coûts décroissants des moyens de communication (transport, réseaux), à tel point qu'elle a pu être qualifiée de véritable « institution locale » (Guilmoto, 1998, dans le contexte rural de la région de Saint-Louis du Sénégal).

L'analyse empirique proposée ici s'inscrit dans la problématique générale de la mobilité de populations rurales, dans un contexte de vulnérabilité des ménages, avec une attention particulière portée sur les déplacements et les activités de la population féminine. La mobilité est étudiée à travers la mobilisation de données biographiques et de données rétrospectives annuelles au départ de la zone de Niakhar, dans le département de Fatick au Sénégal, région du bassin arachidier situé à 150 km à l'est de Dakar, à forte tradition migratoire vers le reste du pays. A travers l'étude des mobilités et des emplois occupés par les hommes et les femmes de la région de Niakhar, on tente donc de répondre aux questions suivantes : la mobilité entre zones rurales et urbaines augmente-t-elle ou décroît-elle ? Quelle est sa durée en moyenne ? Les jeunes générations de femmes rurales sont-elles plus mobiles que leurs aînées au même âge ? Quelles sont les occupations principales liées à ces mobilités et sont-elles différentes de celles des hommes ? Les femmes des jeunes générations participent-elles davantage au marché du travail hors du secteur agricole ? Constate-t-on une évolution dans les principales activités qu'elles occupent ? Existe-t-il des activités spécifiquement liées à une mobilité à longue distance (vers Dakar par exemple) ? à courte distance (villes proches) ? Existe-t-il des séquences de mobilité entre longue et courte distance au cours de la vie, voire une répétition de séquences ?

---

<sup>2</sup> A titre d'exemple, les domestiques représentent 39% des salariées au Brésil, et 22% de l'emploi féminin non agricole (17% de l'emploi féminin total). La domesticité serait le premier moteur de la mobilité des femmes à l'échelle mondiale (Lautier et Destremau, 2002).

<sup>3</sup> Entendues dans le sens commun comme des déplacements à l'intérieur des frontières, mais au-delà des limites de la région de naissance.

Un des objectifs de cette contribution est de dépasser le modèle migratoire désormais trop simpliste (certes surtout étudié dans les pays développés) qui tend à expliquer les mobilités à longue distance par des motifs de travail ou de recherche d'un emploi pour les hommes essentiellement, et les mobilités à plus courtes distances par des motivations de changements de statut de résidence ou pour des motifs matrimoniaux pour les femmes<sup>4</sup>. Elle vise à mettre en évidence les relations entre mobilité de courte durée et mobilité plus permanente, la première n'étant pas nécessairement une étape vers la seconde comme le pressent Roch dès 1975 à propos des déplacements saisonniers dans le bassin arachidier sénégalais<sup>5</sup>.

La suite de cet article se présente comme suit : après un tour d'horizon des connaissances actuelles sur les migrations africaines, principalement entre pays africains et au sein des pays, on s'attache à caractériser les ménages enquêtés, en termes de vulnérabilité notamment. Puis on s'intéresse aux emplois occupés par les femmes en particulier dans le contexte rural de la région de Niakhar. Il s'agit dans un premier temps d'étudier de manière assez descriptive les types d'emplois occupés par les actifs, hommes et femmes, dans et hors de l'agriculture durant une année. Puis une étude de l'évolution des emplois occupés dans le cycle de vie des individus est effectuée à partir de données biographiques. Pour ces deux échelles de temps (l'année écoulée et le cycle de vie), l'emploi des enquêtés est mis en relation avec leur mobilité géographique.

## **1 Les mobilités au Sud et à l'Ouest du Sahara : quelques faits stylisés**

### Des mobilités entre milieux, temporaires pour « faire face ou survivre »

La plupart des études sur l'Afrique se sont focalisées sur les mouvements internes de population (Lucas (1988) sur le Botswana ; Agesa et Agesa (1999, 2005) sur le Kenya ) ou au niveau sous-régional, entre pays sur la base d'enquêtes transversales (Konseiga, 2006, sur les migrations entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso en 2002) ou d'enquêtes biographiques comme dans le cadre du REMUAO (Réseau d'enquêtes sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest). En ce qui concerne plus spécifiquement les migrations ouest-africaines, il a d'ores et déjà été établi, à partir d'enquêtes migratoires nationales et de recensements de population, qu'elles ont pour principale caractéristique d'être des migrations de travail temporaires ou circulaires (Cordell *et al.* (1996), cité par Konseiga (2006) et Beauchemin (2004)). Néanmoins, rares sont les études qui mentionnent les durées d'absence des migrants : l'étude de Konseiga (2006) sur 48 villages burkinabés situés dans une des régions les plus affectées par la sécheresse, le Nord-Est du pays dans les provinces du Séno et de l'Oudalan, estime en moyenne à 7 mois la durée d'absence des migrants temporaires. Hampshire (2002) constate lui une durée médiane de 5 mois après la récolte des céréales à partir d'enquêtes sociologiques sur les Fulani du Nord Burkina.

---

<sup>4</sup> Par exemple, Clark et Davies Withers (2007) fondent une critique de cette vision sur des données américaines qui mettent en évidence toute l'importance des déplacements fortuits, accidentels - au sens de non-stratégiquement prévus ou anticipés en raison d'un emploi ou d'un « ajustement » résidentiel— dans la mobilité globale : un déplacement de couple marié sur quatre serait fortuit.

<sup>5</sup> L'importance marginale de l'installation en ville des vrais ruraux est expliquée par un cercle vicieux difficile à briser : analphabétisme, manque de qualification dans les métiers modernes, pléthore d'offres de services dans les activités que presque chaque adulte est apte à pratiquer. « Tout laisse penser que la migration saisonnière ne peut pas déboucher sur l'exode rural massif. [...] la migration saisonnière devrait rester ce qu'elle est : un palliatif périodique précaire » (Roch, 1975).

En Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, l'émigration rurale tend à décliner depuis les années 1980 tandis que les migrations des villes vers les campagnes s'amplifient. « Il semble que les échanges migratoires entre villes et campagnes n'ont jamais été marqués par une très forte émigration rurale. Il semble même qu'un renversement de tendance se dessine depuis le milieu des années 1980, les villes (ou certaines villes) [en particulier en Côte d'Ivoire] devenant déficitaires dans la balance des échanges migratoires internes» (Beauchemin, 2004). Globalement, la moitié des migrations ouest-africaines<sup>6</sup> se sont faites entre deux milieux différents (capitales, villes principales, villes secondaires, milieu rural). « Les migrations internes à chaque milieu (pour 70% au sein du milieu rural et pour 30% entre villes de même catégorie) représentent un sixième (1,1 million) des migrations totales, et les migrations internationales un tiers (2,3 millions) » (Bocquier et Traoré, 2000). Notons qu'« en Côte d'Ivoire et au Sénégal, pays réputés attractifs du point de vue international, la migration interne occupe une place prépondérante» (Bocquier et Traoré, 2000). Enfin, des études de cas ont montré que les migrations de retour vers les villages peuvent être très importantes en Afrique de l'Ouest, notamment en période de crise comme ce fût le cas dans les années 1990 en réaction aux conséquences sociales de l'ajustement structurel<sup>7</sup>.

Quant au bilan que l'on peut tirer des mobilités du point de vue des conditions de vie, il révèle des situations contrastées. Le fait d'être en mobilité peut révéler une stratégie « pour faire face » (*coping strategy*), voire une stratégie « de survie » (*survival strategy*) mais peut être également un choix favorable à l'amélioration des conditions de vie (*cumulative strategy*). Les enquêtes menées dans la région de Niakhar nous permettent de tester, à l'instar d'autres études, si la migration est une stratégie de vie « routinière » et pas seulement une réponse à un choc<sup>8</sup> ou à une situation de détresse (Mc Dowell et de Haan, 1997 ; Davies, 1996) comme il a été démontré sur l'Inde notamment (voir les nombreuses études citées par Deshingkar et Start (2003) ou encore Deshingkar et Anderson (2004)). Les études existantes dans des contextes arides assez proches de celui étudié ici - comme c'est le cas dans les villages étudiés par Konseiga (2006) au Nord du Burkina Faso, où le climat est soudano-sahélien avec des précipitations moyennes annuelles de 350 à 600 mm – révèlent que les non-migrants subissent des coûts de congestion quand les ressources naturelles de la région sont surexploitées et les densités de populations fortes, ce qui fait de la migration une stratégie de survie. A travers les exemples de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso sur les décennies 1970-1990, Beauchemin (2004) voit également les migrations comme une pratique de crise, « parce qu'elles offrent une stratégie de survie aux ménages mais aussi parce qu'elles sont génératrices de tensions sociales », dans le domaine de l'accès au foncier notamment dans le cas des retours de migrants ivoiriens de la ville vers la campagne.

#### Des mobilités d'hommes jeunes...mais de plus en plus de femmes

D'après l'étude d'Agesa et Agesa (1999) sur des données kenyanes, il existe un canal principal qui explique qu'au Kenya du moins, les migrations restent plus masculines que féminines : c'est celui des différentiels de gains suite à la migration (après avoir estimé des probabilités de migrer, ils estiment des salaires hebdomadaires pour les individus qui ont migré en ville et ceux sont restés à la campagne). Leur étude plus

---

<sup>6</sup> Dans 7 des 8 pays enquêtés dans le cadre du REMUAO : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal, Mali, Mauritanie, Niger.

<sup>7</sup> Pour une revue de la littérature sur les liens entre migration, urbanisation et conjoncture économique en Afrique de l'Ouest, se reporter à Beauchemin et Bocquier (2003).

<sup>8</sup> Dans un registre différent de la littérature sur les mobilités – sur les zones monétaires optimales notamment-, on attribue également à la migration la capacité potentielle de faciliter les ajustements d'ensembles régionaux à des chocs idiosyncrasiques. L'évidence empirique donne des résultats contrastés en fonction des zones d'études (voir la revue de littérature de Fidrmuc, 2004).

récente (Agesa et Agesa, 2005) met également en évidence un second canal qui est celui des différentiels éducatifs qui expliqueraient 53% des différences de taux migratoires selon le genre.

Sur l'ensemble des 7 pays ouest-africains, 46% des migrations sont féminines ; « en fait, en ce qui concerne les migrations internes, le pourcentage est même plus élevé (53%), tandis qu'il est nettement plus faible pour les migrations internationales (33%) » (Bocquier et Traoré, 2000).

Au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, « quelque soit la période considérée, les hommes ont toujours des chances plus élevées de quitter le milieu rural que les femmes [...] » ; cependant, « les chances de migrer des femmes ont régulièrement augmenté dans toutes les classes d'âge » (Beauchemin, 2004). Progrès de la scolarisation ? Féminisation de la pauvreté ? Départ des femmes de mieux en mieux admis socialement ? Les explications possibles sont nombreuses et méritent des recherches complémentaires. Dans ces deux pays, la migration est surtout le fait des jeunes générations (15-34 ans) ; celle des enfants (6-14 ans) est en régression dans les années 1990 (Beauchemin, 2004). « Il se peut aussi que les jeunes soient engagés dans un système de va-et-vient entre villes et campagnes parce qu'ils n'arrivent à s'insérer dans aucun des deux milieux » (Beauchemin, 2004). Dans la hiérarchie des systèmes d'emploi définis par Berlan (1986) à propos de l'organisation de la main d'œuvre dans les systèmes agricoles intensifs européens et nord-américains, ces derniers appartiendraient donc au « troisième cercle », celui des saisonniers et de la précarité<sup>9</sup>.

#### Des personnes mobiles plus ou moins vulnérables que les autres ?

Certaines études ont mis en évidence le fait que les ménages dans lesquels on trouve des migrants saisonniers et temporaires sont caractérisés par de plus faibles niveaux éducatifs que la moyenne des ménages, de plus faibles revenus tirés de l'agriculture, une moins bonne localisation géographique que les ménages « immobiliers » (Haberfeld *et al.*, 1999). La revue de littérature effectuée par de Haan (2006), au delà de l'Afrique sub-saharienne, insiste au contraire sur le fait que les migrants eux-mêmes sont souvent issus des régions qui ne sont pas les plus pauvres ; ils ne sont pas nécessairement les plus pauvres de leur région d'origine et sont souvent légèrement mieux éduqués et plus qualifiés que la moyenne. Cependant, il faut préciser ici que les types de migration dans lesquels s'engagent les plus pauvres sont également moins susceptibles d'être repérés par les enquêtes classiques et les recensements<sup>10</sup>. Enfin, pour les plus pauvres la migration étant souvent une véritable stratégie de survie, quand elle survient elle est potentiellement moins bénéfique que la migration des plus aisés.

## **2 Les déterminants de la mobilité en général et en Afrique au Sud du Sahara en particulier**

### Les déterminants classiques de la mobilité

Depuis les développements de la nouvelle économie des migrations (Stark, 1991), qui ont mis en exergue le fait que la migration n'est pas seulement une décision individuelle, mais plutôt une décision collective au niveau du ménage, il est apparu nécessaire d'inclure des caractéristiques non-individuelles dans les déterminants de la migration à l'instar de caractéristiques familiales, de stratégies de gestion des risques,

---

<sup>9</sup> Un système d'emploi est une combinaison des différents types de main-d'œuvre au sein d'une exploitation : la main d'œuvre familiale et la main d'œuvre salariée, permanente ou temporaire. Cette dernière est formée de saisonniers et d'occasionnels, de journaliers, d'ouvriers recrutés localement ou d'ouvriers migrants de différentes nationalités.

<sup>10</sup> Par exemple, les systèmes d'enregistrement formels existants en Chine et au Vietnam ne captent que certains déplacements ; les données indiennes sous-estiment également très probablement les migrations entre milieux, ce qui peut expliquer le faible niveau de migrations de travail constaté en Inde (de Haan, 2006).

des caractéristiques des imperfections des marchés du travail et du capital dans les zones de destination. On distingue désormais *de facto* deux types de facteurs explicatifs des mobilités : (i) les « pull factor » qui caractérisent les zones de destination autrement que par des considérations de productivité et de demande de travail (opportunités d'emploi, salaires, réseau social en milieu urbain, accès aux services, conditions d'existence, transport et/ou distance avec la zone d'origine, accès des personnes aux ressources, environnement (institutionnel, politique, de marché) ; et (ii) les « push factor » : rareté de la terre, prix agricoles, valeur ajoutée tirée de l'agriculture (un indicateur de la demande agricole pour les emplois salariés et pour les biens et services offerts par les commerçants et les artisans), salaires réels etc.

Quelle est la part de ces deux types de facteurs dans l'explication de la mobilité des individus ?

Le travail de Bigsten (1996) sur le Kenya montre que les « pull » facteurs sont plus importants que les « push » facteurs. Le développement rural ne suffit pas à contenir la migration : bien que cette idée paraisse à première vue une hypothèse raisonnable, peu d'études empiriques vont dans ce sens et les résultats sont pour le moins mitigés. Beauchemin et Schoumaker (2005) présentent des résultats contrastés sur le Burkina Faso : alors que la présence d'opportunités économiques non-agricoles (un marché, une grosse entreprise) encourage les gens à rester dans leur lieu de vie d'origine, l'existence d'opportunités d'emplois agricoles et la disponibilité d'aménités publiques (centres de santé, présence de routes par exemple) en milieu rural, et dans les villes secondaires dans une moindre mesure, tend à encourager la migration vers les centres urbains<sup>11</sup>. Au contraire, Katz (2000) montre sur des données équatoriennes que les femmes sont moins susceptibles de quitter leur village quand celui-ci présente un certain niveau de développement rural et des opportunités d'activités non-agricoles. Les cas de l'Inde durant la révolution verte et de la Chine mettent en évidence un développement rural concomitant avec de forts, voire croissants, taux de départs des régions rurales (de Haan, 2006)

En tout état de cause, l'évolution des écarts de revenus et de salaires entre zones rurales et urbaines varie considérablement d'un pays à l'autre, à la hausse comme à la baisse. Comme le soulignent Deshingkar et Anderson (2004) sur la base du rapport de 2001 de l'IFAD, il est difficile d'universaliser la théorie classique des « pull » facteurs : les différentiels de revenus entre urbains et ruraux auraient augmenté dans la plupart des pays d'Asie du Sud et de l'Est durant la décennie 1990 tandis que ces différences se seraient réduites dans la plupart des pays africains sur la même période<sup>12</sup>. Notons que ces évolutions, en ce qui concerne l'Afrique sub-saharienne, sont assez peu documentées bien que les écarts de revenu par tête entre les ménages agricoles et les ménages non agricoles, tels que définis par l'occupation principale du chef de ménage, constituent un facteur explicatif puissant du niveau des inégalités totales. Sans parler d'évolutions, l'étude de Cogneau et al. (2006) a permis de classer cinq pays africains par ordre croissant de dualisme de revenus : le Ghana, l'Ouganda, Madagascar, la Côte d'Ivoire et la Guinée.

L'étude de Konseiga (2006) au Burkina Faso confirme le poids déterminant des différentiels de revenus dans la décision des migrants de se déplacer temporairement, mais non localement, vers la Côte d'Ivoire en 2002. Celle de Beauchemin (2004) sur la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso confirme la baisse des différentiels de revenus entre villes et campagnes et la moindre attractivité des villes, tant structurellement que

---

<sup>11</sup> De tels résultats a priori contrintuitifs peuvent avoir des explications logiques que nous ne développons pas ici ; il peut également s'agir de problèmes d'endogénéité mentionnés mais non traités par les auteurs.

<sup>12</sup> A une échelle régionale, l'évidence empirique sur les flux migratoires régionaux entre pays en transition de l'ex-bloc soviétique va dans le sens d'une réduction des flux pendant la transition économique, malgré une augmentation des disparités inter-régionales (Fidrmuc, 2004) : autant dans les zones d'arrivée que de départ, de hauts salaires tendent à encourager les flux, de forts taux de chômage à décourager les mobilités, mais ils n'induisent pas un flux net des régions « en dépression » vers celles qui sont en meilleure santé économique.

conjonctuellement durant la crise des années 1980-1990. L'étude de de Vreyer, Gubert et Roubaud (2010) met également en évidence l'importance des différentiels de gains potentiels dans les choix de destination parmi les capitales ouest-africaines.

Pour résumer, il apparaît que les auteurs se sont plus souvent penchés sur les facteurs « pull » que sur les caractéristiques « push » des régions de départ, à fortiori des régions rurales<sup>13</sup>. Les études empiriques connues esquissent une image très diverse des raisons des départs des zones rurales, dans des contextes le plus souvent asiatiques (Inde, Chine ; voir les études citées par de Haan, 2006). Il en ressort en tous cas une absence de consensus sur les déterminants de la mobilité des personnes, de même que sur l'ampleur et les impacts économiques de la mobilité. Les auteurs soulignent souvent le fait que les études de régions particulières sont encore trop rares.

La mobilité des personnes est un phénomène démographique complexe dans lequel le rôle des femmes reste encore en grande partie à étudier. En zone rurale, du fait des migrations saisonnières d'une partie des effectifs masculins en âge de travailler, une féminisation croissante de l'agriculture est avérée dans certaines études de cas (en Côte d'Ivoire notamment, voir Bassett, 1991 ; David, 1995) et doit être davantage étudiée. En particulier, on ignore encore largement le coût d'opportunité total de la migration hors de l'agriculture d'une partie des hommes qui compensent, parfois partiellement seulement, le « manque à gagner agricole » par un revenu « urbain » ; la réponse du marché du travail rural à la migration est encore largement sous-étudiée (Lucas, 2006), même dans des régions à très forte tradition migratoire.

### 3 Etude de la mobilité à Niakhar

#### Les données

Le travail empirique présenté plus loin repose sur des données recueillies auprès de ménages ruraux sénégalais dans la région de Niakhar, dans le département de Fatick à 150 km à l'est de Dakar comme mentionné précédemment. Les données ont été collectées entre janvier et avril 2010 auprès d'un échantillon représentatif de la région (500 « cuisines », sous-unités des concessions), à partir d'un protocole d'enquête d'observation des mobilités à différentes échelles temporelles (mobilités annuelles et biographies résidentielles et professionnelles notamment)<sup>14</sup>. Malgré des limites (cf. *infra*), ces données rétrospectives présentent l'avantage de pouvoir suivre les déplacements des individus depuis leur naissance. L'utilisation de telles données est donc précieuse mais reste rare.<sup>15</sup>

« Le recours à des données biographiques à des fins d'analyse rétrospective soulève un problème spécifique de représentativité puisque seuls les individus survivants (c'est-à-dire ni décédés ni émigrés)

---

<sup>13</sup> Notons toutefois une étude intéressante de Paping (2004) sur des données historiques de familles néerlandaises entre 1830 et 1920 dans la province rurale de Gröningen : la faiblesse des salaires réels en milieu rural y aurait favorisé l'émigration vers les Etats-Unis entre 1847-1848 (famine de la pomme de terre) et 1853-1856 (guerre de Crimée).

<sup>14</sup> Le protocole d'enquête est issu du travail des membres de UR 106 de l'IRD sur différentes capitales latino-américaines dans le cadre du projet METAL. Des enquêtes africaines similaires ont été menées dans le cadre du projet MOBOUA : dans des capitales (Niamey en 2008; Ouagadougou en 2007 et 2009) et des zones rurales (Tahoua au Niger en 2008 et Nouna au Burkina Faso en 2008).

<sup>15</sup> Beauchemin (2004) mentionne par exemple le recours à des enquêtes biographiques nationales au Burkina Faso en 2000 et en Côte d'Ivoire en 1993 pour traiter la question migratoire. Voir également les travaux de Lesclingand (2004, 2011) en zones rurales maliennes. Les autres enquêtes biographiques dont j'ai connaissance sur larges échantillons (Bamako en 1992, Yaoundé en 1998, Dakar en 1989 et en 2001, Lomé en 2000 et Nairobi en 2001) sont effectuées sur les capitales pour traiter des questions plus larges sur la vie des individus enquêtés.

sont enquêtés » (Beauchemin, 2004). Afin d'éviter un tel biais dans l'analyse, l'enquête menée à Niakhar s'intéresse justement, mais non exclusivement, aux déplacements d'individus résidents dans la cuisine, mais absents lors du passage de l'enquête. Leur mobilité est appréhendée sur un calendrier rétrospectif annuel, afin d'enregistrer leurs déplacements temporaires, et d'un point de vue biographique.

#### La mobilité des populations du bassin arachidier<sup>16</sup>: une vieille tradition

Les migrations du bassin arachidier et le peuplement Serer de la région de Niakhar sont bien renseignées depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux années 1990 (Lericollais, 1999). On sait par exemple que « la zone arachidière centrale [qui ne recouvre pas seulement, loin de là, la seule région de peuplement Serer] a participé activement à deux grandes migrations rurales, c'est-à-dire le « navétanat »<sup>17</sup> et la colonisation des Terres Neuves orientales » (Roch, 1975). Alors qu'ils avaient été jusque-là très attachés à leur terre ancestrale et très peu mobiles, les Serer ont, en effet, fait partie à partir de 1934 du programme étatique d'installation dans les Terres Neuves orientales du Sénégal, afin de relâcher la pression démographique dans leur zone d'habitation très dense et de mettre en valeur des terres libres agricoles à l'Est du pays, une région sous-peuplée (de Peuls essentiellement) et mal desservie. On sait également que les migrations nettes sont négatives dans le département de Fatick pendant les cinq années précédant le recensement de 1988 (Pison et al., 1997). Depuis, les seules informations statistiques récentes et fiables sur la mobilité des populations rurales sénégalaises sont celles issues de l'enquête du REMUAO déjà évoquée (Bocquier et Traoré, 2000 ; Beauchemin et Bocquier, 2004) à l'échelle nationale. Pour autant, la connaissance des migrations internes au Sénégal reste très fragmentaire (Roquet, 2008), même si d'anciens travaux et enquêtes de l'ORSTOM sur les mobilités saisonnières des populations du bassin arachidier ont mis en évidence leur caractère historiquement déterminé par un modèle de subsistance (Roch, 1975).

Dans le cas de la région de Niakhar, la mobilité a d'ores et déjà été identifiée comme une réponse fréquente des ménages face à des situations de pauvreté et/ou de vulnérabilité par différentes études: tout d'abord dans le cadre des travaux coordonnés par Lericollais (1999) qui ont mis en évidence la forte et très ancienne tradition migratoire des populations Serer et leur vulnérabilité croissante dans un contexte climatique de sécheresse<sup>18</sup> ; puis dans le cadre de l'étude de Adjamagbo, Delaunay, Lévi et Ndiaye (2006) qui porte sur des données recueillies entre juin et juillet 2000, auprès de 557 ménages de la zone. Plus récemment, Vandermeersch et Naulin (2007), à partir des recensements démographiques de 2000 à 2003<sup>19</sup>, et Roquet (2008) mentionnent le motif de migration comme une stratégie parmi d'autres pour faire face à des situations de vulnérabilité de la part des ménages.

---

<sup>16</sup> « L'expression générique « bassin arachidier » recouvre, dans son acception habituelle, les trois grandes régions productrices : Sine-Saloum (Kaolack), Diourbel et Thiès » (Roch, 1975).

<sup>17</sup> Les navétanes sont des saisonniers agricoles qui travaillent l'arachide en hivernage et rentrent chez eux après la récolte, un mouvement largement encadré par l'administration coloniale. (Dubois, 1975)

<sup>18</sup> Les précipitations annuelles y ont diminué au fil des ans, passant de 808 mm durant la période 1921-1967 à 520 mm durant la période 1968-1987, pour atteindre 463 mm durant la période 1988-1998. Depuis 1985, les déficits pluviométriques sont moins spectaculaires, mais il n'y pas eu de retour à la normale (Roquet, 2008). En 2007, un déficit pluviométrique a été enregistré dans le département de Fatick aussi bien par rapport à 2006 que par rapport à la normale 1961-1990. La pluviométrie dans la zone de Niakhar en 2005, 2006 et 2007 est parmi les plus faibles des différentes zones du département de Fatick : 487,4 mm de hauteur de pluie en 2005 sur 38 jours ; 347,1 mm de hauteur de pluie en 2007 sur seulement 23 jours<sup>18</sup> (Source : ANSD, 2008).

<sup>19</sup> Cette petite région rurale fait l'objet depuis 1962 de relevés démographiques en tant qu'observatoire de population appartenant au réseau INDEPTH ; depuis 1997, 30 villages font l'objet d'enquêtes trimestrielles. A cette date, nous ne disposons pas des données des différentes vagues récentes du recensement démographique trimestriel, mais il est envisageable de pouvoir traiter ces données au cours du travail d'analyse des données afin de mieux renseigner les mobilités durant la dernière décennie 2000-2010.



A la suite des travaux susmentionnés qui fondent leurs analyses sur les décennies 1960-2000 dans la zone de Niakhar, l'année étudiée la plus récente étant 2003, on réinterroge la pertinence actuelle des stratégies de mobilité en tant que stratégies familiales face à des situations de vulnérabilité.

Caractéristiques démo-économiques des personnes « en mobilité » en 2010 dans la zone de Niakhar

**ETUDE EMPIRIQUE EN COURS D'ELABORATION**

#### **4. Mobilité et travail des femmes**

#### **5 Références bibliographiques**

Adjamagbo A., Delaunay V., Levi P., Ndiaye O. (2006), « Comment les ménages d'une zone rurale du Sénégal gèrent-ils leurs ressources ? », *Etudes rurales*, n°177, p. 71-90.

Agesa J., Agesa R.U. (1999), « Gender Differences in the Incidence of Rural to Urban Migration: Evidence from Kenya », *The Journal of Development Studies*, vol. 35, n°6, pp. 36-58.

Agesa J., Agesa R.U. (2005), « Sources of gender difference in rural to urban migration in Kenya : does human capital matter ? », *Applied Economics Letters*, n°12, pp. 705-709.

ANSD (2008), *Situation économique et sociale de la région de Fatick (édition 2007)*, Service régional de la statistique et de la démographie de Fatick, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, république du Sénégal.

Bassett, T.J. (1991), « Migration et féminisation de l'agriculture dans le nord de la Côte d'Ivoire », In : *Les spectres de Malthus : déséquilibres alimentaires, déséquilibres démographiques*/ Ed. par Francis Gendreau; C. Meillassoux; Bernard Schlemmer; Martin Verlet, Paris: EDI, ORSTOM, CEPED, pp. 219-245.

Beaujeu R., Kolie M., Sempere J-F., Uhder C. (2011), « Transition démographique et emploi en Afrique subsaharienne », *Agence Française de Développement, Collection A savoir*, avril.

Beauchemin C. (2004), « Pour une relecture des tendances migratoires internes entre villes et campagnes : une étude comparée Burkina Faso-Côte d'Ivoire », *Cahiers québécois de démographie*, vol.33, n°2, pp.167-199.

Beauchemin C., Schoumaker B. (2005), « Migration to Cities in Burkina Faso : Does the Level of Development in Sending Areas Matter ? », *World Development*, vol.33, n°7, pp.1129-1152.

Beauchemin C., Bocquier P. (2004), « Migration and urbanization in Francophone West Africa: an overview of the recent empirical evidence », *Urban Studies*, vol. 41, n°11, pp. 2245 – 2272.

Berlan J-P. (1986), « Agriculture et migrations », *Revue européenne de migrations internationales*, vol.2, n°3, Décembre, pp. 9-32.

Bigsten A. (1996), « The Circular Migration of Smallholders in Kenya », *Journal of African Economies*, vol.5, n°1, pp.1-20.

- BIT (2008), *Tendances mondiales de l'emploi des femmes*, BIT, Genève.
- Bocquier P., Traoré S. (2000), « Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest ; la croissance urbaine en panne », *L'Harmattan*, Paris.
- Clark W. A.V., Davies Withers S. (2007), « Family migration and mobility sequences in the United States: Spatial mobility in the context of the life course », *Demographic Research*, vol.17, pp. 591-622.
- Cogneau D., Bossuroy T., De Vreyer Ph., Guénard C., Hiller V., Leite Ph., Mesplé-Somps S., Pasquier-Doumer L., Torelli C. (2006), « Inégalités et équité en Afrique », *Notes et Documents*, n°31, AFD, Département de la recherche, Paris.
- David, R. (1995), *Changing Places: Women, Resource Management and Migration in the Sahel*, SOS Sahel: London.
- de Haan A. (2006), « Migration in the Development Studies ; Has It Come Out of Its Marginality Literature ? », *UNU-WIDER Research Paper No. 2006/19*, February, 26p.
- Destremau B., Lautier B. (2002), « Introduction : Femmes en domesticité. Les domestiques du Sud, au Nord et au Sud », *Tiers-Monde*, vol. 43, n° 170, pp. 249-264.
- de Vreyer P., Gubert F., Roubaud F. (2010), « Migration, Self-selection and Returns to Education in the WAEMU », *Journal of African Economies*, vol.19, n°1, pp.52-87.
- Deshingkar, P., Start D. (2003), « Seasonal Migration For Livelihoods, Coping, Accumulation And Exclusion », *Overseas Development Institute Working Paper*, n° 220, ODI, London.
- Deshingkar, P., Anderson E. (2004), « People on the Move: New Policy Challenges for Increasingly Mobile Populations », *Natural Resource Perspectives*, n°92, Overseas Development Institute, London.
- Dubois J-P. (1975), « Les Serer et la question des Terres Neuves au Sénégal », *Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines*, vol. XII, n°1, pp.81-120.
- Fidrmuc J. (2004), « Migration and regional adjustment to asymmetric shocks in transition economies », *Journal of Comparative Economics*, vol.32, pp.230-247.
- Guilmoto C. (1998), « Institutions and migrations. Short-term versus long-term moves in rural West Africa », *Population Studies*, 52(1), pp.85-103.
- Haberfeld, Y., Menaria, R. K., Sahoo, B. B., Vyas, R. N. (1999), « Seasonal Migration of Rural Labour in India », *Population Research and Policy Review*, vol.18, pp.473-489.
- Jacquemin M. (2009), « Petites nièces » et « petites bonnes » à Abidjan ; les mutations de la domesticité juvénile, *Travail, genre et sociétés*, n°22, novembre, pp. 25-30.
- Konseiga A. (2006), « Household Migration Decisions as Survival Strategy: The Case of Burkina Faso », *Journal of African Economies*, vol.16, n°2, pp. 198-233.

- Lericollais A. (ed.) (1999), *Paysans Sereer : dynamiques agraires et mobilités au Sénégal*, IRD, Collection A Travers Champs, 668 p.
- Lesclingand M. (2011), « Migrations des jeunes filles au Mali : exploitation ou émancipation ? », *Travail, genre et sociétés*, La découverte, n°25, avril, pp.23-40.
- Lesclingand M. (2004), « Nouvelles stratégies migratoires des jeunes femmes rurales au Mali : de la valorisation individuelle à une reconnaissance sociale », *Sociétés Contemporaines*, n° 55, pp. 21-42.
- Lucas, R.E.B. (1988), « Migration from Botswana », *Economic Journal*, vol.95, pp.358-82.
- Lucas R.E.B. (2006), « Migration and Economic Development in Africa: A Review of Evidence », *Journal of African Economies*, vol. 15(suppl. 2), pp.337-395.
- Mandel J.L. (2006), « Creating profitable livelihoods : mobility as a 'practical' and 'strategic' gender need in porto Novo, Benin », *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, vol.97, n°4, pp.343-363.
- Pison G., Hill K., Cohen B., Foote K. (1997), « Les changements démographiques au Sénégal », *Travaux et Documents n°138, INED*, Paris, 240 p.
- Roch J. (1975), « Les migrations économiques de saison sèche en bassin arachidier sénégalais », *Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines*, vol. XII, n°1, pp.55-80.
- Roquet D. (2008), « Partir pour mieux durer : la migration comme réponse à la sécheresse au Sénégal? », *Espace, populations, sociétés*, n°1, pp. 37-53 .
- Stark O. (1991), *The Migration of Labour*, Harvard University Press : Cambridge MA.
- Vandermeersch C., Naulin A. (2007), « Sécurité alimentaire des ménages et stratégies alternatives de diversification des sources de revenus en milieu rural : le cas de la zone de Niakhar au Sénégal entre 2000-2003 », *communication à la Chaire Quetelet 2007*, 19p.